Image not found or type unknown

Victime de la plateforme finpari.com (options binaires)

Fiche pratique publié le **09/10/2016**, vu **1542 fois**, Auteur : Me Gael COLLIN

Vous avez été victime de la plateforme de trading en ligne finpari.com ?

Le site Internet accessible à l'adresse www.**finpari.com** est une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires.

Aucune mention légale ne figure sur le site Internet.
Le Whois[1] du site est par ailleurs **anonyme.**

La plateforme finpari.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier* : gael@gaelcollin.com.

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires ici.

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël - *Avocat à la Cour*
Cabinet 22L Avocats
22 rue de Longchamp - 75116 Paris
@: contact@22l-avocats.fr
tél. 01.81.70.34.56
site : www.22L-avocats.fr

**étude préalable de dossier gratuit.*

[1] **Whois** (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux (RIR) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur uneadresse IP ou un nom de domaine.

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés